



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735**
représentée par : M. Adam & M. Taboré

Formation DCI : les dispositifs fiscaux incitatifs

Public visé

IOBSP
Courtier en crédit
Mandataire, agent commercial en crédit

Objectifs de la formation

Maîtriser les règles relatives aux revenus et déficit foncier
Connaître l'usufruit locatif social
Citer l'intérêt des baux à long terme

Contenu de la formation

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus
Revenus fonciers tirés de la location Fiscalité internationale
Les baux à long terme et l'usufruit locatif social

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)
Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger
Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h par chat, téléphone ou email
Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé
Suivi technique assurée par Médéric ADAM, informaticien

Evaluation – Sanction - Durée

QCM intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 70%)
Délivrance d'une attestation automatiquement après 7 heures et l'obtention du QCM
Durée de la formation : 7 heures (accès illimité au rythme de l'apprenant)

Formez-vous sur notre réseau en ligne, **Loi ALUR**, Formations **DDA & IAS**, formation **IOBSP**



MaformationIOBSP

www.maformationimmo.fr | www.maformationassurance.fr | www.maformationIOBSP.fr